



Calendrier Septembre 2020

Clôture des payes le 30 septembre 2020

Base contrat : heures / semaine

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam	Total Heures	Ecart /contrat H+ / H -
	1	2	3	4	5		
7	8	9	10	11	12		
14	15	16	17	18	19		
21	22	23	24	25	26		
28	29	30					

Ce cadre doit être obligatoirement rempli et signé par les deux parties pour l'établissement du bulletin de salaire

TOTAL DES HEURES TRAVAILLEES:

TOTAL DES HEURES A FACTURER :

Remboursements déplacements domicile du salarié - travail :

-Obligatoire : 50% montant transport public :€ **-Facultatif :** - montant transport public >50% :€ (imposable)
-Facultatif : montant frais carburant /indemnité vélo : -jusqu'à 200€/an :€ -au-delà de 200€/an :€ (imposable-soumis à charge)

NOM EMPLOYEUR (s) :

SIGNATURE

NOM EMPLOYÉE :

SIGNATURE

Remboursements dans le cadre du travail : -frais de transports en commun : € -autres frais : €
(obligatoires) -frais kilométriques : Distance km X Taux € = €
barème trésor public 2019 : 4 CV = 0,523 € ; 5 CV = 0,548 € ; 6 CV = 0,574 € ; 7 CV ou plus = 0,601 €)

PREVISIONS CONGES MOIS SUIVANT (dates) :